

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 MAI 2015

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 11 mai 2015 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10559-05-15**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27-04-2015**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
 - Remise des procès-verbaux de l'ouverture des soumissions pour le renouvellement de son assurance-collective en date du 24 avril et du 8 mai 2015;
 - Remise du procès-verbal de l'assemblée de consultation du règlement VC-434-15-4 du 7 mai 2015;
 - Remise du procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour l'acquisition et l'installation des équipements à neige du 11 mai 2015;
 - Remise du procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour les bordures de rue d'une partie de la rue Beauregard du 11 mai 2015;
- 4.1 Octroi de la soumission – Bordures de rue d'une partie de la rue Beauregard
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Délégations et représentations
 - 5.3 Rapport sur les revenus et dépenses au 31 mars 2015
 - 5.4 Signataires du compte bancaire du terrain de jeux de Clermont
 - 5.5 Refinancement par billet
 - 5.6 Renouvellement par billet
 - 5.7 Nomination de la firme de sécurité L.P. Pilote
 - 5.8 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ (D. Desmarteaux)
 - 5.9 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ (Y. Harvey)
 - 5.10 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ (P. Boudreault)
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**

8. Sécurité incendie

8.1 Autorisation au Ministère de la sécurité publique de donner accès aux données communiquées au Ministre au coordonnateur en régional en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix-Est

8.2 Nomination d'un pompier volontaire

9. Loisirs, culture et tourisme

10. Avis de motion et règlements

10.1 Adoption du projet de règlement no. VC-434-15-4

11. Comptes

11.1 Ratification des déboursés et salaires d'avril 2015

11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 avril 2015

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

13. Levée de l'assemblée

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX
RÉSOLUTION NO. 10560-05-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 avril 2015, et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

Le directeur général adjoint a remis aux membres du conseil municipal, le procès-verbal de l'assemblée de consultation du 7 mai 2015.

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Le directeur général adjoint a remis aux membres du conseil municipal, les procès-verbaux de l'ouverture des soumissions pour le renouvellement d'assurance collective du 24 avril et du 8 mai 2015.

Le directeur général adjoint a remis aux membres du conseil municipal, les procès-verbaux de l'ouverture des soumissions pour l'acquisition et l'installation d'équipement à neige et pour la fourniture de bordures de béton pour une partie de la rue Beauregard du 11 mai 2015.

**4.1 OCTROI DE LA SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE BORDURES DE BÉTON POUR UNE PARTIE DE LA RUE BEAUREGARD
RÉSOLUTION NO. 10561-05-15**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour la fourniture de bordures de béton pour une partie de la rue Beauregard;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues ont été ouvertes le 11 mai 2015 et qu'après étude, la soumission conforme la plus avantageuse a été déposée par BMQ Inc.;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont retient la soumission de BMQ Inc. totalisant la somme de 18 131,56 \$.

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

QUE la présente résolution soit adressée à Bordures Moulées du Québec, 1054 Boulevard Bastien, Québec G2K1E6, Jean Leclerc Excavation Inc., 435 rue Fichet, Beauport, Québec G1C 6Y2.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 MAI 2015

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO. 10562-05-15

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DUMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- Fondation du Centre Hospitalier St-Joseph de La Malbaie Inc. 125 \$
Aide financière
- Maison de la Famille de Charlevoix 50 \$
Aide financière
- Fibrose kystique Québec 50 \$
Marche destination Guérison 2015
- Centr'Hommes Charlevoix 50 \$
Aide financière

5.2 DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS RÉSOLUTION NO. 10563-05-15

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont accepte les délégations suivantes :

- Club Optimiste de Charlevoix-Est 115 \$
Tournoi de golf – 30 mai 2015
- Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix (RISC) 100 \$
Tournoi de golf – 6 juin 2015
- Mains de l'Espoir 145 \$
Tournoi de golf – 20 juin 2015
- Association des pompiers de Clermont 25 \$
Souper annuel – 25 avril 2015 (1 billet)
- UPA Charlevoix-Est 50 \$
Souper - Soirée sociale – 2 mai 2015 (2 billets)
- SADC (Réseau de développement des collectivités du Canada) 50 \$
5 @ 7 – 4 juin 2015 (1 billet)

5.3 RAPPORT SUR LES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2015 RÉSOLUTION NO. 10564-05-15

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE, conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les Cités et villes du Québec, monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint présente les revenus et dépenses comparatifs du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 par rapport à ceux de la même période de l'année 2014.

	01-01 AU 31-03 2015	01-01 AU 31-03 2014	ÉCART
REVENUS	3 948 120 \$	3 760 878 \$	187 242 \$
DÉPENSES	994 274 \$	902 207 \$	92 067 \$

Également, monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint présente les revenus et dépenses au 31 mars 2015 par rapport au budget de l'exercice en cours;

	BUDGET	RÉEL	SOLDE
REVENUS	4 407 000 \$	3 948 120 \$	458 880 \$
DÉPENSES	4 407 000 \$	994 274 \$	3 412 726 \$

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 MAI 2015

**5.4 SIGNATAIRES DU COMPTE BANCAIRE DU TERRAIN DE JEUX
RÉSOLUTION NO. 10565-05-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont autorise Julie Boulianne, coordonnatrice du terrain de jeux et Nicolas Savard, directeur des loisirs (une signature requise) à signer dans le compte bancaire du terrain de jeux de Clermont portant le numéro de folio 11512.

QUE la présente résolution soit adressée à Caisse Desjardins de Clermont, 180 boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1G1.

**5.5 REFINANCEMENT À LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.
RÉSOLUTION NO. 10566-05-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 19 mai 2015 au montant de 273 200 \$ effectué en vertu du règlement no. VC-408-09, au prix de 98,48500 échéant en série 5 ans comme suit :

27 300 \$	1,80 %	19 mai 2016
28 000 \$	1,90 %	19 mai 2017
28 700 \$	2,00 %	19 mai 2018
29 400 \$	2,10 %	19 mai 2019
159 800 \$	2,25 %	19 mai 2020

QUE les billets, capital et intérêts seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

QUE la présente résolution soit adressée à Madame Michelle Moisan ainsi qu'à la Financière Banque Nationale Inc.

**5.6 RENOUELEMENT À LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.
RÉSOLUTION NO. 10567-05-15**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont se propose d'emprunter par billets un montant total de 273 200 \$ en vertu du règlement VC-408-09;

Règlement d'emprunt no.	Pour un montant de
VC-408-09	244 200 \$
VC-408-09	29 000 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 273 200 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéro VC-408-09 soit réalisé;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 MAI 2015

QUE les billets seront signés par le maire ou en son absence le maire-suppléant et la secrétaire-trésorière (directrice générale) ou en son absence le directeur général adjoint ;

QUE les billets seront datés du **19 mai 2015**;

QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2016-	27 300 \$
2017-	28 000 \$
2018-	28 700 \$
2019-	29 400 \$
2020-	30 200 \$ (à payer en 2020)
2020-	129 600 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Clermont émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 19 mai 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro VC-408-09, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la présente résolution soit adressée à Madame Michelle Moisan au Ministère des Finances ainsi qu'à la Financière Banque Nationale Inc.

5.7 NOMINATION DE LA FIRME SÉCURITÉ L.P. PILOTE RÉSOLUTION NO. 10568-05-15

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire confier la surveillance de l'application de la réglementation sur le contrôle de l'eau potable à l'intérieur des limites de la Ville de Clermont à la firme Sécurité L.P. Pilote;

ATTENDU QUE la firme Sécurité L.P. Pilote pourrait également, sur demande de la Ville de Clermont, vérifier la conformité des autres volets du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;

ATTENDU QUE cette firme sera autorisée à émettre des constats d'infraction contre tout contrevenant à ces réglementations.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont nomme la firme Sécurité L.P. Pilote à titre d'officier autorisé pour l'application du règlement no. VC-415-10, conformément aux conditions mentionnées dans leur offre de service du 21 avril 2015 et portant le numéro de pièce P1-2015-05-11.

QUE cette firme soit également autorisée à entreprendre des poursuites pénales et à délivrer les constats d'infraction.

QUE la présente résolution soit adressée à la firme Sécurité L.P. Pilote, 9169-4356 Québec Inc., 3540 avenue Laurin, Québec (Québec) G1P 1T5.

5.8 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SAAQ RÉSOLUTION NO. 10569-05-15

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.);

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 MAI 2015

CONSIDÉRANT QUE la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE Monsieur Daniel Desmarceaux, 53 rue Beauregard, Clermont, Québec G4A 1H4 (permis no. D2563-170979-08) soit autorisé à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

QUE la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

5.9 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SAAQ RÉSOLUTION NO. 10570-05-15

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.);

CONSIDÉRANT QUE la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE Monsieur Yvan Harvey, 235 rue Principale, St-Aimé-des-Lacs, Québec G0T 1S0 (permis no. H6109-151165-02) soit autorisé à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

QUE la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

5.10 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SAAQ RÉSOLUTION NO. 10571-05-15

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.);

CONSIDÉRANT QUE la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE Monsieur Pierre Boudreault, 27 rue Tremblay, Clermont, Québec, G4A1C5 (permis no. B3647-240743-07) soit autorisé à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

QUE la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 AUTORISATION AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE DONNER L'ACCÈS AUX DONNÉES COMMUNIQUÉES AU MINISTRE EN VERTU DE L'ARTICLE 34 DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE AU COORDONNATEUR RÉGIONAL EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CHARLEVOIX-EST
RÉSOLUTION NO. 10572-05-15

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont communique au ministre de la Sécurité publique, en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie, tous les renseignements relatifs aux incendies survenus sur son territoire.

CONSIDÉRANT QUE les renseignements communiqués au ministre de la Sécurité publique par la Ville de Clermont sont stockés dans une banque de données administrée par le ministère de la Sécurité publique.

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Sécurité publique ne peut, en vertu de l'article 150 de la Loi sur la sécurité incendie, révéler les renseignements relatifs au point d'origine, aux causes probables ou aux circonstances d'un incendie qui lui ont été communiqués en application de l'article 34 ni communiquer un document obtenu en vertu de cet article sans le consentement de son auteur.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont souhaite que le coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est ait accès aux renseignements communiqués par elle au ministre de la Sécurité publique, lesquels sont stockés dans une banque de données administrée par le ministère de la Sécurité publique.

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est doit obtenir un privilège d'accès aux renseignements communiqués au ministre par la Ville de Clermont en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE le conseil autorise le ministère de la Sécurité publique à donner un privilège d'accès au coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est afin que ce dernier puisse consulter les renseignements transmis au ministre de la Sécurité publique par la Ville de Clermont en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie.

8.2 NOMINATION D'UN POMPIER VOLONTAIRE
RÉSOLUTION NO. 10573-05-15

ATTENDU QUE depuis quelques mois, plusieurs pompiers volontaires travaillent à l'extérieur de Clermont;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à une nouvelle nomination afin de garder un nombre suffisant de pompiers volontaires;

ATTENDU QUE monsieur Marc Tremblay, demeurant au 19, rue du Parc-Daniel à Clermont a manifesté le désir de se joindre à l'équipe des pompiers volontaires de Clermont et que l'Association des pompiers recommande ce candidat;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DUMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont procède à la nomination de M. Marc Tremblay à titre de pompier volontaire.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 MAI 2015

QUE la présente résolution soit adressée à Monsieur Marc Tremblay, 19 rue du Parc-Daniel, Clermont (Québec) G4A 1E2 ainsi qu'à Monsieur Pierre Boudreault, directeur du service des incendies de la Ville de Clermont.

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

10.1 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT VC-434-15-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE VC-434-13 RÉSOLUTION NO. 10574-05-15

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce conseil le projet de règlement numéro VC-434-15-4 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet règlement no. VC-434-15-4 deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et villes;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance antérieure de ce conseil, tenue le treizième jour du mois d'avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont adopte le projet de règlement no. VC-434-15-4 « Modifiant le règlement de zonage numéro VC-434-13.

11. COMPTES

11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES D'AVRIL 2015 RÉSOLUTION NO. 10575-05-15

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois d'avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés d'avril 2015 au montant de 343 700,72 \$ ainsi que le versement des salaires d'avril 2015 au montant de 46 498,43 \$ et portant le numéro de pièce P2-2015-05-11.

11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 30-04-2015 RÉSOLUTION NO. 10576-05-15

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer d'avril 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'avril 2015 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 33 110,37 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2015-05-1869 et portant le numéro de pièce P2-2015-05-11.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 MAI 2015

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2015-05-1859

Directrice générale et secrétaire-trésorière

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

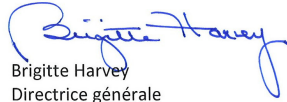
**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10557-05-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE
l'assemblée soit levée à 20 h 16.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Daniel Desmarieux
Directeur général adjoint

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale